

Informations de base	
2015/0136(NLE) NLE - Procédures non législatives	Procédure terminée
Convention internationale sur la responsabilité et l'indemnisation pour les dommages liés au transport par mer de substances nocives et potentiellement dangereuses pour ce qui concerne les aspects ayant trait à la coopération judiciaire en matière civile; protocole de 2010: ratification par les États membres et adhésion des États membres Voir aussi 2001/0272(CNS) Voir aussi 2015/0135(NLE) Subject 3.20.03.01 Sécurité maritime 3.20.15.06 Coopération et accords de transport maritime ou fluvial 3.70.05 Pollution marine et côtière, pollution par les navires et les hydrocarbures 3.70.16 Droit et environnement, responsabilité pénale 7.40.02 Coopération judiciaire en matière civile et commerciale	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
	JURI Affaires juridiques		SVOBODA Pavel (PPE)
			Rapporteur(e) fictif/fictive ROZIÈRE Virginie (S&D) DZHAMBAZKI Angel (ECR)
	Commission au fond précédente		Rapporteur(e) précédent(e)
	JURI Affaires juridiques		SVOBODA Pavel (PPE)
	Commission pour avis précédente		Rapporteur(e) pour avis précédent(e)
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
	TRAN Transports et tourisme		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.

	PECH Pêche	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Affaires générales	3531	2017-04-25
	Transports, télécommunications et énergie	3436	2015-12-14
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Mobilité et transports	BULC Violeta	